

Our French Lessons

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 76 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désireux de perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notions explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the preservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(1) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several hands know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(3) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(4) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(5) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(6) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(5) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

Un Nez Gelé.

D'abord tout alla à merveille; je m'étonnais même du peu d'impression que me causait le froid, et je risais tout bas de tous les contes que j'en avais entendu faire; j'étais, au reste, enchanté d'avoir cette occasion de m'acclimater. Cependant, après quelques temps, je crus remarquer que les personnes que je rencontrais, me regardaient avec une certaine inquiétude, mais cependant sans me rien dire. Bientôt un monsieur, plus causeur, à ce qu'il paraît, que les autres, me dit en passant: *Nous! Comme je ne savais pas un mot de russe, je crus que ce n'était pas la peine de m'arrêter* pour un monosyllabe, et je continuai mon chemin. Au coin de la rue de Poix, je rencontrai un cocher qui déballait son traîneau; mais si rapide que fut sa course, il se crut obligé de me parler à son tour, et me cria: *Nous, nous! Enfin, en arrivant sur la place de l'Amirauté, je me trouvai en face d'un homme du peuple, qui ne me cria rien du tout, mais qui, ramassant une poignée de neige, se jeta sur moi, et avant que j'eusse pu me débarrasser de tout mon attirail se mit à me débarrasser la figure* et à me froter particulièrement le nez de toute sa force. Je trouvais la plaisanterie assez médiocre, surtout par le temps qu'il faisait, et tirant un de mes bras d'une de mes poches, je lui allongeai un coup de poing qui l'envoya rouler à dix pas. Malheureusement ou heureusement pour moi, deux paysans passaient en ce moment, qui, après m'avoir regardé un instant, se jetèrent sur moi, et, malgré ma défense, me maintinrent les bras, tandis que cet enragé, auquel je venais de donner un coup si violent, ramassait une autre poignée de neige et se précipitait de nouveau sur moi. Cette fois, profitant de l'impossibilité où j'étais de me défendre, il se mit à recommencer ses frictions. Mais, si j'avais les bras pris, j'avais la langue libre; croyant que j'étais la victime de quelque méprise ou de quelque quel-appeas, j'appelai de toute ma force au secours. Un officier accourut et me demanda en français à qui j'en avais.

climate, heard about it, lit heard made about it. Besides, very glad. To become accustomed to the climate. I thought I noticed. Some uneasiness. Talkative. It would seem. Not worth while. To stop. At full speed. However fast was his course. Square. Face to face with. Handful. Get rid. Gear. Began. To wash my face. And to rub especially my nose with all his strength. Joke. Rather out of the way. Especially so on account of the weather. Drawing. I dealt him a blow with my fist. Rolling. Step. In spite of. Took hold of my arms. Desperate. Again. Availing himself. Held. Tongue. Free. Victim. Ambush. I cried. For help. Officer. Hurried up. What was the matter.

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Frank K. Lande vs. Francis A. Nassans, réclamation, \$165.50.

Frank B. Twomey vs. John Delavalle, saisie immédiate, \$706.

Walter B. Emerson vs. Mercedes M. Lewis, séparation de corps et de biens.

Anatole Paul Brogard vs. Lily Elizabeth Brogard, divorce.

Mme. Kate Stewart Hills vs. Ville de la Nouvelle-Orléans, dommages, \$10,052.

Jno. Hall, Jr. et als. vs. Les Mineurs John George et Victoria Auguste Holl, demande en partage.

Louisa Klopp vs. Alonzo Riley, réclamation, \$194.05.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes lundi:

Mme. Magdalena Walck, Jacob Hinyub, Chas. Santana et son épouse, Mme. Gertrude Wagatha Santana, Wm. P. Brown.

Selima A. Neubauer, demande l'émancipation.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès.

Will J. Morgan vs. Mme. A. St. Amant, pour possession d'une propriété.

Mme. Christina Nussbaum, veuve de Louis Klein, réclamation, \$100.

Peter B. Pederson vs. Victor S. Michel, réclamation, \$19.50.

Ernest A. Carrere vs. M. et Mme. S. Santallucio, pour possession d'une propriété.

Commercial Collecting Co. vs. M. Windecker, réclamation, \$18.50.

Maximilien Augustin vs. R. Abadie, réclamation, \$26.50.

Julius Meyer vs. J. L. Walstein, réclamation, \$34.30.

Peter J. Stouss vs. Albert J. Olivier, réclamation, \$60.

Jos. P. Brown vs. N. O. Railway & Light Co., réclamation, \$100.

Stephen D'Amico vs. John Bonno, réclamation, \$33.70.

R. Hailes vs. Douglas G. DeFord, réclamation, \$24.

Philip Werlein, Ltd., Inc. vs. Florian Lizana et al. in solido, réclamation, \$22.36.

Sam B. Hollander vs. D. P. Magruder, réclamation, \$30.

Mme. Veuve Sophia Many vs. Guy Tuile, réclamation, \$21.

Rosenberg Oldstein & Co. vs. Jos. Crovette, réclamation, \$13.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Mme. Peter Ford à Pierre Crabot, lot, Bienville, Liberty, Marais et Conti, \$900.—Legier.

Providence Bldg. and Loan Assn. à Mme. Theophile T. Reboul, portion, Esplanade, Remparts, St-Claude et Quartier, \$2400.—Legier.

F. May et E. Ellis à Heyman-Hirsch Ribbon Co., bail de la propriété, No. 205 Chartres, pour 2 ans à \$125 par mois.

Les héritiers Kenner à Mme. E. Barr, bail de la propriété, No. 1049 Carondelet, pour un an à \$60 par mois.

Silvester Nicholas à Suburban Bldg. and Loan Assn., lot, S. Hennessy, S. Solomon, Baudin et Banks, \$1700.—Loomis.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1700.—Loomis.

Patrick H. Comfort à Albert L. Pillsbury, lot, Alexander, Mural, Ulloa et D'Hémecourt, \$600.—Parsons.

John T. Williams à Mutual Bldg. and Homestead Assn., lot, Dryades, Calliope, Baronne et Howard, \$3800.—Shérif.

J. S. Gautreaux à E. J. Choppin, bail de la propriété, No. 1118 Hôpital, pour un an à \$26 par mois.

N. O. Land Co. à Nicholas Walker, 4 lots, Scott, St-Peter, Brooks et Orléans, \$1050.—Peters.

Harry S. Gerson à E. R. Dean, 2 lots, Oak Ridge, Courtland, Elizabeth et St-Rose, \$100.

Le même à John Weatherford, 5 lots, Cedar, Oak Ridge, Brook et St-Rose, \$275.

Nyika Land Co., Ltd., à A. C. Stors, lot, Arts, Music, Lombard et Carnot, \$35.30.—Saxon.

La même à Mme. A. C. Storm, portion, DeMontluzin, Franklin,

Lombard et Carnot, \$31.67.—Saxon.

Geo. F. Reeling à Home Builders Realty Co., lot, sur le chemin de Gentilly, \$2375.—Danziger.

Gentilly Terrace Co. à Henry Mader, 2 lots, Music, Lombard, St-Roch et Gentilly Boulevard, \$4000.—Dreyfous.

Leo M. Eames à Mme. Fred Junker, 2 lots, Hornuff, Navarre, Kernard et Beauregard, \$50.

Mme. William M. Murray à Mme. Chas. W. Hunger, lot, Villere, Urquhart, Feliciana et Clouet, 3 lots, Clouet, Louisa, Villere et Robertson, \$3400.—Legier.

Mme. Albert B. Barton à Edgard P. Andree, lot, Kerlerec, Johnson, Galvez et Esplanade, \$1800.—Meunier.

Frank Brunner à Chas. B. Anderson, lot, St-Claude, Independence, Pauline et Marais, \$1200.—Rebentisch.

Mme. Alice Johnson et al à Walter L. Aguilard, lot, Annette, Rocheblave, St-Antoine et Tonti, \$500.—Rouen.

Mme. Scott Griffin à Isidore Singer, lot, Willow, Claiborne, Sme et Ime, \$200.—Dreyfous.

Mme. Peter Kissgen et als to Henry Schorr et al, portion, Tchoupitoulas, Toledano, St-Thomas et Pleasant, \$720.—Starford.

Marshall M. Bradburn à Dryades Bldg. and Loan Assn., lot, Dryades, Saratoga, Philip et Dryades, \$4400.—Loomis.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$4400.—Loomis.

Thomas Tomeny à Mme. Joseph A. Grassin, lot, Dryades, Upperline, Remparts et Robert, \$3300.—Legier.

Henry F. Cameron à Mutual Bldg. and Homestead Assn., 3 lots, Claiborne, Burdettes, Neilson et Fern, \$3200.—Rebentisch.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$3200.—Rebentisch.

Mme. Michael Fannin à Trans-Mississippi Terminal Co., lot, Annonciation, Robin, Race et Chipewa, \$4500.—Olivier.

North West La. Co. Ltd. Inc. à Harley A. W. Howcott, 5 lots dans l'île No. 484 Second, Troisième, Melpomene et —, \$666.65.

Mlle Jennie Lichtentag et al à Eureka Homestead Society, lot, Magazine, Camp, Terpsichore et Melpomene, \$1550.—Benedict.

Acquéreur à Saul Lichtentag, la même propriété, \$1550.—Benedict.

Richard B. Benton, Jr., à Guy L. Deano, lot, Liberty, Howard, Gasquet et Common, \$3000.—Guilbault.

Charles Walch et als à Suburban Bldg & Loan Assn., lot, Bienville, Rendon, Conti et Hagan, \$1000.—Loomis.

Acquéreur à Kernal Lorio et al, lot, Bienville, Rendon, Conti et Hagan, \$1800.—Loomis.

Greater N. O. Homestead Assn à Gustave Geo. Meilleur, lot Moss, Dumaine, St. Philippe et Hagan, \$3000.—Dresner.

Mme Chas. E. Feldner à Frank A. Von Phul, bail de la propriété No. 3120 Canal, pour 11 mois à 22 jours à \$50 par mois.

Mme Eugene Ray à Mme Robert H. Pulley, lot Dumaine, St. Philippe, Rocheblave et Tonti, \$2750.—Guilbault.

Christopher Peterson à Ideal Savings & Homestead Assn., 2 lots Ulloa, Pierce, D'Hémecourt et Carrollton ave., \$3000.—Shields.

Acquéreur à Eugene G. Taylor, la même propriété, \$3000.—Shields.

Ideal Savings & Homestead Assn. à Mme Emma Roberta Brown, 2 lots Perdido, Poydras, Johnson, Gravier et Galvez, \$3700.—Shields.

Alfred D. Danziger à Home-Builders Co., lot sur le chemin de Gentilly, \$2375.—Dreyfous.

Arthur Denis à Mlle Charlotte E. Burleigh, lot Benton, Gordon, Bolivar et Foy, \$60.—Schneidau.

Le même à Mlle Ophelia A. Smith, lot dans l'île ci-dessus, \$60.—Schneidau.

Harry S. Gerson à F. P. Sones, 2 lots dans l'île No. 104 Gentilly, \$100.

Le même à C. C. Connally, 2 lots Courtland, Bond, Brook et St. Rose, \$100.

Bureau des Hypothèques.

Veuve Rebecca Wilson à Frank B. Twomey, \$200, 1 billet, un an, 8 pour cent, lot, Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave.—Danziger.

John E. Vulevich à Jos. W. Frankenbush, \$400, 1 billet, un an, 6 pour cent, lot, S. Peters, Celeste, St-James et Tchoupitoulas.—Wagner.

Wm. H. Hopes à J. H. Gennison, \$200, 1 billet, 6 mois, 8 pour cent, lot, Fig. Fritchard, Marie Marthe et propriété de Tulane.—Parsons.

John A. Boze à W. L. Miltenberger, \$3000, 1 billet, un an, 7 pour cent, lot, White, Bell, Dupré et Orchid.—Puig.

Pierre Crabot à Theo. A. Beck, \$1000, un billet, un an, 8 pour cent, lot, Bienville, Liberty, Marais et Conti, et lot, Dumaine, Remparts, St-Claude et St-Philip.—Legier.

Charts.

Feitel Ato Company, Inc., capital \$2000.—Graham.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEES)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. // Départ Shell Beach 4:10 P.M.
Ar. Nouvelle-Orléans 6:05 A. M. // Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.
Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.